



FORMATION « CHIENS DE PROTECTION »

Comment intégrer un chien de protection dans mon troupeau

Mardi 23 et mardi 30 avril 2019

de 9h30 à 17h30 – Bonneville / Taninges

Intervenant :

**Yves LACHENAL, éleveur caprin laitier,
Formateur du réseau national « chiens de protection »
(Institut de l'élevage, IDELE)**



Dans le contexte de prédation que connaissent aujourd'hui nos territoires, le chien de protection peut s'avérer un moyen efficace pour sécuriser ses animaux. Toutefois, pour que cette expérience soit réussie, il ne suffit pas d'acquérir un chien « de race » et de le mettre dans le troupeau, il importe de s'informer en amont et de suivre certaines règles. Cette formation vous permettra d'avoir toutes les clés pour :

- Mieux comprendre le rôle et les comportements attendus d'un chien de protection ;
- Bien choisir son chien de protection et réussir son introduction dans le troupeau ;
- Gérer son ou ses chiens de protection au quotidien ;
- Être capable d'apprécier la qualité de protection d'un chien.

Renseignements Inscription

Sandrine BOTTOLLIER
(responsable de stage)
04 50 88 18 47
addear74@gmail.com

Programme

Voir au dos

Modalités financières

Pris en charge
par VIVEA



PROGRAMME DE LA FORMATION

Comment intégrer un chien de protection dans mon troupeau

Pensez à vous inscrire auprès de l'ADDEAR 74 (date limite d'inscription le 2 avril 2019) et n'hésitez pas à nous contacter pour toute information supplémentaire.

MARDI 23 AVRIL (9H30 - 17H30)

MAISON DE L'AGRICULTURE - 181 RUE DES GREBES HUPPES, 74130 BONNEVILLE

- ▶ **Introduction et attentes** sur la base des expériences de chacun.
- ▶ **Identifier la place du chien de protection et différencier les phases de protection.**
- ▶ **« Dresser » son chien sur la fixation du troupeau** : choix du chiot, introduction dans le troupeau, première sortie au pâturage (...) les éléments à prendre en compte pour de bonnes fixations.
- ▶ **Apprécier la qualité de la protection du chien au travers des comportements à rechercher** : mise en pratique par l'observation du comportement du chiens et de son maître.

MARDI 30 AVRIL (9H30 - 17H30)

VALLEE DU GIFFRE (LIEU EXACT A CONFIRMER)

- ▶ **Gérer son ou ses chiens de protection au quotidien** :
 - Combien faut-il de chiens pour protéger un troupeau ?
 - Quelle est la meilleure composition pour un couple de chiens de protection ?
 - Peut-on introduire un chien de protection adulte dans un troupeau ?
 - Que faire quand le chien de protection se montre agressif envers les animaux ?
 - Que faire quand le chien de protection déserte le troupeau ou dérange les animaux ?
- ▶ **Être en capacité de faire une bonne lecture du chien de protection** : déceler ses traits de caractère pour apprécier le niveau de qualité des différents paramètres de la protection.

Pré-requis : Aucun pré-requis technique. Les stagiaires devront être à jour de leur cotisation VIVEA.

Méthodes pédagogiques : Apport du formateur par le biais de supports visuels (power-point, vidéo, exposé) , mises en situation et analyses de cas. Echanges de pratiques

Mode d'évaluation de la formation : Questionnaire individuel et remise d'une attestation en fin de formation.

Une formation pratique, vivante et collective organisée en partenariat avec :

